

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	M O R R I S		M i n i - M o k e		1965	4 9 5 7	
Caractéristiques "M-AB 1 L" devant No de châssis.- "B AC-FAU-H" devant No du moteur							
Carburant essence					Nombre de cylindres: 4		
Constructeur du châssis MORRIS Motors Ltd, Cowley-Oxford (GB) - Importateur J.H. Keller AG, Zurich							
N° du châssis frappé à gauche, en haut, sous coffre-moteur, à côté de la plaquette							
N° du moteur frappé à l'avant, sur carter du vilebrequin, au-dessus de la dynamo							
Type du moteur en ligne, OHV, vertical, disposé en travers							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	848	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission méc.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 3'048	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant	4	Crochet rem.		
Entraînement	avant		Vitesse en 1 ^{re}	Voie avant 1'220		Largeur 1'365	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		115	Voie arrière 1'200		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.9.50/9.30		Empattement 2'039	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	370	190	560	Dimension	5.20-10	5.20-10	Longueur
Charge utile	95	185	280	Charge pneu	300	300	Largeur
Total	465	375	840		4 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	509	509	1'200		Tubeless		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier					Nombre de portes		Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche ou à droite			Marque du moteur BMC-MORRIS		C.V. frein 34 bhp
Alésage		62.94			Course 68.25		C.V. impôts 4.33
Forme de la carrosserie ouvert avec capote en toile de bâche							
Nombre de places: total 4 (avant 2 milieu arr. 2) Places debout							

Phares: marque	2/ LUCAS E 4	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	AR= séparés, à côté feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 81 dB
Réflecteurs	2/ séparés \emptyset 50	§) Rétroviseur	2/ à gauche et à droite, extérieur
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pour plaque normale	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79	bB à 5'500 t/min	

Observations et exceptions

§) Réflecteurs : Ceux d'origine sont trop petits. L'importateur en monte 2 complémentaires selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, 18.2.65

La Commission d'expertise-type